

**AVIS**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le :

**MARDI 10 AVRIL 2018 à 20 heures**

en salle du conseil à la mairie.

A l'ordre du jour, arrêté à la date de la présente convocation:

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 février 2018

- POINT N° 1 - Compte de gestion 2017 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
  - POINT N° 2 - Compte administratif 2017 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. le maire)
  - POINT N° 3 - Affectation du résultat de l'exercice 2017 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
  - POINT N° 4 - Budget primitif 2018 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
  - POINT N° 5 - Compte de gestion 2017 du budget principal communal. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
  - POINT N° 6 - Compte administratif 2017 du budget principal communal. (Rapporteur: M. le maire)
  - POINT N° 7 - Affectation du résultat 2017 du budget principal communal. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
  - POINT N° 8 - Vote des taux de la fiscalité directe communale pour 2018. (Rapporteur: M. le maire)
  - POINT N° 9 - Budget primitif 2018 de la commune. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
  - POINT N° 10 - Examen et vote de demandes de subventions pour les PEP (rapporteur : M. GOERGEN)
  - POINT N° 11 - Ajustement de la provision pour dépréciation des actifs circulants. (Rapporteur: Mme TOUSCH)
  - POINT N° 12 - Ajustement de la provision pour financer le compte épargne temps. (Rapporteur: Mme TOUSCH)
  - POINT N° 13 - Autorisation de signature d'une convention avec l'Etat dans le cadre de la cession à l'amiable, de sirènes étatiques, à la commune. (Rapporteur : M. HAZEMANN)
  - POINT N° 14 - Organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et primaires (Rapporteur : M. GOERGEN)
  - POINT N° 15 - Instauration d'un service public de fourrière automobile sur le ban communal (Rapporteur : M. le Maire)
- Informations et communications diverses.



**LE MAIRE**

**Alain CHAPELAIN**

(Pour affichage officiel "Mairie" et "Saint-Symphorien")